

Jérémy BOUSQUET

49 rue du faubourg saint Jaumes

34000 Montpellier

jeremy.bousquet1@unimes.fr

Né le 25 avril 1989 (Montpellier)



Maître de conférences en droit public
Université de Nîmes

Chercheur dans l'équipe Détection, Evaluation, Gestion de Risques CHRONiques et éMERgents (CHROME – EA 7352).
Université de Nîmes

Chercheur associé au Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier (CREAM – EA 2038)
Université de Montpellier

CURRICULUM VITAE

THEMES DE RECHERCHE

- Droit des contrats administratifs
- Droit de la propriété publique
- Droit de la fonction publique

FONCTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Sept. 2019	Maître de conférences en droit public , Université de Nîmes
2018	Enseignant – chercheur contractuel , Université de Picardie - Jules Verne
2017 -18	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) , Université de Montpellier (192h)
2016 -17	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) , Université de Montpellier (192h)
2015 – 16	Vacataire , Université de Montpellier
2012 – 15	Doctorant contractuel avec charge d'enseignement , Université de Montpellier

CURSUS ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- Juin 2017 **Doctorat en Droit public** - Titre: *Responsabilité contractuelle et responsabilité extracontractuelle en droit administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », n° 310, 2019 (à compte d'éditeur).
- Directeur de thèse* : Madame le Professeur Marion UBAUD-BERGERON.
- Jury* : M. le Professeur Jean-François LAFAIX ; M. le Professeur François LICHERE ; M. le Professeur Philippe TERNEYRE ; M. le Professeur Guylain CLAMOUR.
- Mention* : Félicitations du jury avec proposition aux prix de thèse et publication en l'état.
- Distinctions* : Prix du tribunal administratif de Montpellier ; Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier.
- 2012 **Master 2 Droit public des affaires – Contrats Publics et Partenariats**, Université de Montpellier.
- 2011 **Master 1 Droit public général**, Université de Montpellier.
- 2010 **Licence en droit public**, Université de Montpellier.
- 2009 – 12 **Magistère Droit public des affaires**, Université de Montpellier.
- 2007 – 09 **Classe préparatoire aux grandes écoles (prépa ENS Cachan section droit, gestion et économie)**, Lycée Mermoz (Montpellier).

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

1. ENSEIGNEMENTS

a. COURS MAGISTRAUX

- **Droit administratif général** – L2 AES – *Université de Nîmes* (2020).
- **Finances publiques** – L2 – *Université de Nîmes* (2019).
- **Droit de la propriété des personnes publiques** – L3 – *Université de Nîmes* (2019).
- **Droit de la propriété des personnes publiques** – L3 – *Université de Picardie - Jules Verne* (2019).
- **Contentieux administratif** – M1 – *Université de Picardie - Jules Verne* (2018).

b. SEMINAIRES

- **Contractualisme et unilatéralisme** (8h) – M2 Droit public des affaires locales – *Université de Nîmes* (à compter de sept. 2019).
- **Droit public des affaires approfondi** (24h) – M2 Affaires publiques / gestion publique locale / droit international et droit européen – *Université de Picardie – Jules Verne* (2018/2019).
- **Droit administratif des biens approfondi** (15h) – *DU Magistère Droit Public Appliqué* – *Université de Montpellier* (2014 et 2015).

c. TRAVAUX DIRIGES

- **Droit administratif général S1 et S2 – L2 – Université de Picardie – Jules Verne** (sous la direction de M. Christelle).
- **Droit de la propriété des personnes publiques – L3 – Université de Picardie – Jules Verne.**
- **Contentieux administratif – M1 – Université de Picardie – Jules Verne.**
- **Droit constitutionnel général – L1 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. M. Clapié).
- **Droit constitutionnel de la V^e République – L1 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. M. Clapié).
- **Droit administratif général S1 et S2 – L2 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. G. Clamour).
- **Droit administratif des biens – L3 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. G. Clamour).
- **Droit de la fonction publique – L3 – Université de Montpellier** (sous la direction de M. F.-X. Fort).
- **Théorie générale des libertés fondamentales – L3 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. P.-Y. Gahdoun).
- **Droit des contrats administratifs – M1 – Université de Montpellier** (sous la direction du Pr. M. Ubaud-Bergeron).

d. INTERVENTIONS

Diplôme Universitaire Collège de droit – Université de Montpellier :

- **La protection fonctionnelle des agents publics, à propos des interprètes afghans** (2019).
- **QPC et contrôle de conventionalité : entre complémentarité et concurrence** (2019).
- **Les sources européennes du droit administratif** (2019).
- **Conv. EDH et droit de la propriété des personnes publiques** (2019).
- **La propriété publique** (2019).
- **Les signes religieux dans les espaces publics** (2019).
- **Laïcité et liberté religieuse** (2019).
- **La protection des libertés fondamentales dans le cadre de l'état d'urgence** (2018).
- **Commercialité et domaine public : l'exemple du fonds de commerce et du bail commercial** (2018).
- **La relativité de la faute contractuelle en droit administratif et en droit civil** (2018).

Diplôme Universitaire Droit, mer et littoral – Université de Montpellier :

- **L'encadrement de la prise en charge par les collectivités locales d'activités économiques liées au littoral** (2019).

Diplôme Universitaire Magistère Droit Public Appliqué – Université de Montpellier :

- **Le sort des contrats domaniaux après les ordonnances Marchés et Concessions** (2017).

- **L'intervention publique dans l'économie** (2017).

2. JURYS

- **Jury de Grand Oral Master 2 Droit public des affaires - Contrats Publics et Partenariats** - Faculté de droit et de science politique de Montpellier (2014 et 2018).

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

1. OUVRAGES

- *Responsabilité contractuelle et responsabilité extra-contractuelle en droit administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », n° 310, 2019.
- *La stabilité en droit administratif*, (dir.), éd. du CREAM, à paraître 2019.

2. ARTICLES PUBLIES DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE OU OUVRAGES COLLECTIFS

- « **Quels régimes de responsabilité administrative en présence d'un contrat administratif ?** », *Responsabilités et contrats administratifs*, dossier à paraître à l'*AJDA* sous la direction du Pr. Anne Jacquemet-Gauché (fin 2019).
- « **La stabilisation de l'occupation privative du domaine public** » in *La stabilité en droit administratif*, éd. du CREAM, à paraître 2019.
- « **Algorithmes et processus décisionnel : l'exemple des actes administratifs** », *Droit et nouvelles technologies, entre classicisme et évolutions législatives*, à paraître 2019.
- « **Le principe de la relativité de la faute contractuelle en droit administratif** », *RFDA*, 2018, n° 6, p. 1041.
- « **Le périmètre de la protection fonctionnelle des agents publics** », *Dr. adm.*, 2018, n° 11, p. 21.
- « **Responsabilité contractuelle et responsabilité extracontractuelle** », Ma thèse en 3000 signes, *Dr. Adm.* avril 2018.
- « **Les conditions d'exercice du droit de retrait dans la fonction publique** », *AJFP* 2018, n° 4, p. 190.
- « **Responsabilité contractuelle et sanction de l'irrégularité d'un contrat administratif : pour une autonomisation** », *Contrats et Marchés publ.*, 2018, n° 4, p. 5.
- « **Clientèle propre et domaine public : quand un cépage peut sublimer un terroir** », *Contrats et Marchés publ.* 2014, n° 5, p. 13.
- « **Pactes sur décision future et principe d'indisponibilité des compétences** », in *L'indisponibilité des compétences*, recherche collective, éd. du CREAM 2013, p. 87, en collaboration avec Léah Perez.

3. NOTES DE JURISPRUDENCE PUBLIEES DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE

- « **Suite de l'affaire du Levothyrox : quelle juridiction compétente pour connaître d'une demande d'injonction de délivrer l'ancienne formule** », *Revue Droit et Santé*, sept. 2019.
- « **Un nouveau cas d'extension de la protection fonctionnelle : le cas des anciens interprètes afghans** », *LPA*, 27 mars 2019, p. 7.
- « **Fonds de commerce et clientèle propre : le point de vue de la Cour de cassation** », *AJDA* 2018, n° 29, p. 1679.

- « **Confirmation de l'exclusion des médecins remplaçants et des médecins collaborateurs salariés du bénéficiaire de l'aide complémentaire pour cause de paternité ou de maternité** », *Revue Droit et Santé*, 2018, n° 85, p. 768.
- « **Nouveau cas de recours à une réserve d'interprétation transitoire en cas d'abrogation différée** », Conseil Constitutionnel, décision n° 2018-715 QPC, 22 juin 2018, *Gaz.Pal.* 2018, n° 27, p. 13.
- « **Précisions sur le principe des droits de la défense en cas de licenciement pour insuffisance professionnelle** », *LPA* 2018, n° 139, p. 6.
- « **Manquement aux règles de l'art et perte de chance d'échapper à l'aggravation d'un handicap** », *Revue Droit et Santé*, 2018, n° 84, p. 562.
- « **Compétence juridictionnelle et action en garantie d'un centre hospitalier contre le producteur d'un produit de santé défectueux** », *Revue Droit et Santé* 2018, n° 82, p. 211.
- « **La clarification des compétences juridictionnelles en matière de reprise d'un salarié par un employeur public** », *Revue Droit et Santé* 2017, n° 81, p. 84.
- « **Le juge administratif, l'usager et les centres communaux d'action sociale** », *Revue Droit et Santé* 2017, n° 80, p. 809.
- « **La pérennité de la théorie des actes détachables : l'exemple de la décision d'approbation** », *Dr. adm.* 2017, n° 3, comm. 14.
- « **Faute contractuelle et faute délictuelle : le rouge ou le noir** », *JCP Adm.* 2012, n° 17, 2128 en collaboration avec Nassim Harket.

4. COMMUNICATIONS

- « **Autorité de la chose jugée au pénal et contrôle de cassation du Conseil d'État** », Colloque *L'autorité* organisé par l'École doctorale de l'Université de Montpellier, 11 juin 2019.
- « **Quels régimes de responsabilité administrative en présence d'un contrat administratif ?** », colloque *Responsabilités et contrats administratifs*, A. Jacquemet-Gauché (dir.), Université Clermont Auvergne, 23 septembre 2019.

5. PARTICIPATIONS A DES PROJETS COLLECTIFS

- Projet de recherche QPC 2020 : « **la QPC et les représentants d'intérêt** », au sein du CURAPP-ESS.

DISTINCTIONS

- | | |
|------|--|
| 2018 | Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier. |
| 2017 | Prix de thèse du tribunal administratif de Montpellier. |
| 2013 | Prix de mémoire Georges Péquignot. |
| 2012 | Lauréat du concours Lexis Nexis – La Semaine Juridique « Décrocher la Une ». |

AUTRES EXPERIENCES

- | | |
|------|---|
| 2018 | Participation aux équipes de Mme Sylvie Salles et de Mme Béatrice Pastre-Belda pour les leçons de 24h au concours d'agrégation de droit public. |
|------|---|

- 2012 Stage au tribunal administratif de Montpellier, 6^{ème} et 5^{ème} chambres (6 mois).
- 2011 Obtention du pré-CAPA.